



REUNION DU 8 FEVRIER 2022

PV N. 21

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS : MM. BALESTRAT CHRISTIAN - DUFOSSET Alexandre - FRACHET OLIVIER - DUGENY RODOLPHE

EXCUSE : M. VILLENEUVE Michel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d’appel devant la commission d’appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l’article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d’horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu’ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 14h00 sous peine d’amende.

La commission rappelle au club qu’ils doivent fournir la justification des licences de leurs joueurs soit le listing avec photo disponibles via footclubs ou avec l’application footcompagnon .

CHAMPIONNATS
Catégorie U17

Niveau 1 : D1

Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	X	X	X	X	X	X
Dates	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04
Journées	X	X	X	X	R3	MR		Coupe	R4	R5	1/4finale	R6	R7	R8



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Dates	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06					
Journées	MR		1/2finale	R9	R10	R11			Final e					

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

Match N. 51231.1 SC Verneuil - Rochechouart/fc2valle du 12/02 et reporté au 19/02

En accord avec les deux clubs et la commission des jeunes.

Match Rochechouart/fc2valle – Limoges Lafarge Du 12/02 et reporté au 09/04

En accord avec les deux clubs et la commission des jeunes

Niveau 2 : D2

Match N° 52093.1 St Junien / Auzances U17 D2 Poule A du 05/02 :

Suite au forfait de l'US AUZANCES,
La commission,

- Enregistre le résultat :

➤ **AS ST JUNIEN : 3 (3 pts) / US AUZANCES : 0 (-1pt)**

Le club de l'US AUZANCES sera débité de la somme de 22 € pour son premier forfait.

Match N° 52094.1 Ent Eymou/ChatNe/LaCro- Guérétoise 3 U17 D2 Poule A du 05/02 reporté au 19/02

Match N° 52107.1 Foot Sud- La Souterraine ESM17 U17 D2 Poule B du 05/02 est reporté au 16/04 :

Match N° 52122.1 NEC-FG2000-Combrail - Ent Saint Jouvent/Folles U17 D2 Poule C du 05/02 reporté au 16/04 :



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Match N°52123.1 Bourgneuf- Saint Léonard U17 D2 Poule C du 05/02 :

Suite au forfait du club de l'USSt léonard de Noblat,

La commission,

- Enregistre le résultat :

➤ **SC Bourgneuf : 3 (3 pts) / US Saint Léonard de Noblat : 0 (- 1pt)**

Le club de l'US St Léonard de Noblat sera débité de la somme de 22 € pour son 1er forfait.

Match N°52124.1 Ent AFP/Alouette/LePal 2 Verneuil 2 U17 D2 Poule C du 05/02 :

Amende 7€ pour résultat non saisie au club Ent AFP/Alouette/LePal 2

Calendrier 2eme phase

Dates	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04
	X	X	A3	MR	MR	Coupe	A4	A5	Coupe	R1	R2	R3
Dates	16/04	23/04	30/04	07/05	04/05	21/05	28/05	05/06	11/06			
	MR		Coupe	R4	MR	R5			Finale			

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

Catégorie U15

U15 D1 :

Prochaine Journée le 12/02

U15 D2 :

Match N°52163.1 : Ent Val Vienne/Veyrac 1 – Saint Junien 1 U15 D2 Poule B du 05/02 :

Amende 7 € pour résultat non saisie au club de Ent Val Vienne/Veyrac

Match N° 52176.1 Ent Nexon/Bosmie- Condat/Alouette U15 D2 Poule C du 05/02 :

Amende 7 € pour résultat *non saisie au club de Ent Nexon/Bosmie*



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Match N°52191.1 ent Feuillar/FCCO/Sere – ASPTT/ Landouge U15 D2 Poule C du 05/02 :
Suite au forfait de Ent ASPTT/Landouge, la commission enregistre le résultat :

Ent Feuillar/FCCO/Sere : 3 (3pts) / Ent ASPTT/Landouge : 0 (-1pt)

Amende au club de Ent ASPTT/Landouge 22€ Premier Forfait.

Match N°52192.1 Roussillon/Cond/Alou2 Ent Ambazac/Rilhac 2 U15 D2 Poule C du 05/02 :
Non joué et reporté au 19/03

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Liste des équipes engagées :

Aixe sur Vienne AS 2

CA Rilhac Rancon1

E.F. Val de Vienne 1

Feytiat CS 1

Isle JA 1

Limoges Beaubreuil 1

Limoges Football 1

US Limoges la Bastide 1

Les dates retenues pour cette compétition sont les suivantes :

- ¼ de finale : le 19/03/2022
- ½ finale : le 30/04/2022
- Finale : le 11/06/2022

Fin de séance à 19h00

La prochaine réunion aura lieu le 15 Février 2022 à 18h30.

Le Président

M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire

M. DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI